

C'est quoi le contrat?

Un joueur peut-il demander :

C'est quoi le contrat lorsque le jeu est en cours?

La loi 41 B stipule que l'entame est précédée d'une période de questions et clarifications. Après l'entame, chaque joueur sauf le mort peut demander une clarification ou une revue des enchères à son premier tour de jouer.

L'alinéa C précise qu'après cette période le jeu commence irrévocablement. Durant le jeu, chaque défenseur ou le déclarant peut, à son tour de jouer, demander quel est le contrat, et s'il est contré, mais pas par quel joueur.

Par contre, il est strictement défendu de placer une carte d'enchère de façon à ce quelle puisse servir d'aide mémoire.